

---

# Promouvoir l'engagement associatif des personnes accompagnées et leur envie d'agir

---

## Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront pour favoriser, **encourager et valoriser l'engagement citoyen des personnes en situation de handicap accompagnées, vivant en structure médico-sociale ou à domicile.** L'engagement des personnes accompagnées est bénéfique sur plusieurs plans : dynamiser le territoire, favoriser la mixité sociale, lutter contre les préjugés, etc. L'engagement associatif participe à la construction de leurs compétences psycho-sociales et à un meilleur vivre-ensemble.

## Activités principales (50%) :

- Encourager, faciliter et accompagner les personnes en situation de handicap dans des activités ou évènements bénévoles à vocation culturelle, sportive, artistique, environnementale, etc.
  - Les volontaires pourront organiser avec les personnes accompagnées, les bénévoles ou les salariés des opérations ponctuelles, type collecte de dons, banque alimentaire, journées portes ouvertes, journées de sensibilisation, etc.
  - Les volontaires pourront accompagner les personnes en situation de handicap dans des activités associatives : chorale, théâtre, actions environnementales de ramassage des déchets, actions caritatives, etc.
  - Les volontaires pourront organiser des sessions de sensibilisation aux gestes de premier secours, aux éco-gestes, à la nutrition, à la lutte contre les formes de discrimination, etc.
- Organiser des temps de rencontres et de débats entre différents publics (accompagnés ou non) autour de thématiques citoyennes : insertion des personnes en situation de handicap, santé sexuelle, égalité des genres, luttés contre les discriminations, lutte contre le réchauffement climatique, etc.
  - Les volontaires pourront développer des actions de sensibilisation, avec les personnes accompagnées et les bénévoles, aux questions de discrimination et de stéréotypes, particulièrement vers les plus jeunes dans des établissements scolaires, des entreprises, etc.

- En lien avec les bénévoles, les salariés ou les familles, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
  - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Organiser avec les personnes accompagnées, les salariés et les familles des manifestations ou événements ouverts à tous sur des rendez-vous clés : Journée Internationale des Personnes Handicapées, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Journée Internationale du bénévolat, Collecte nationale des Restos du Coeur, etc.
- Participer à l'organisation et au développement d'une boutique solidaire : récolter les dons, faire connaître le service, impliquer les familles et les personnes accompagnées, favoriser le bénévolat du grand public, etc.

## Activités secondaires (40%) :

- Participer à la construction, la rédaction et la mise en forme de documents de communication en lien avec les activités de mobilisation prévues : flyers, affiches, newsletters, etc.
- Participer à l'organisation et à l'animation d'événements et activités culturelles et sportives ouverts sur l'extérieur.
- En fonction du degré d'autonomie des volontaires, et après intégration des procédures internes, organiser des sorties culturelles, citoyennes, sportives, etc.

## Activités exceptionnelles (10%) :

- Démarcher des partenaires et établir des rendez-vous.
- Relayer les actions culturelles et citoyennes (communication).

## Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Entretenir les locaux et le matériels.
- Encadrer et coordonner les équipes bénévoles.